

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE D'ELANCOURT

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, LE 4 NOVEMBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN MAIRIE SUR CONVOCATION EFFECTUÉE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2121-10 et L 2121-12 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GÉRALD FAVIER 1^{ER} ADJOINT PUIS DE MONSIEUR JEAN-MICHEL FOURGOUS, MAIRE.

Président : M. Gérald FAVIER (jusqu'à 19h15) ; M. Jean-Michel FOURGOUS (à partir de la délibération 20160090)

Présents :

Adjoints M. Gérald FAVIER ; Mme Anne CAPIAUX ; M. Bernard DESBANS ; M. Thierry MICHEL ; Mme Martine LETOUBLON ; M. Laurent MAZAURY ; Mme Catherine DAVID ; Mme Chantal CARDELEC

Conseillers M. Gilbert REYNAUD ; Mme Colette PIGEAT ; M. André BAUDOUI ; M. Denis LEMARCHAND ; M. Jean-Pierre LEFEVRE ; Mme Christine DANG ; Mme Nathalie TINCHANT ; Mme Michèle LOURIER ; M. Benoît NOBLE ; Mme Valérie PRADIER ; Mme Félicidade DE OLIVEIRA (à partir du Voeu 20160000) ; Mme Anne GOVINDE (à partir du Voeu 20160000) ; Mme Maria BOLZINGER ; M. Philippe DEVARIEUX ; M. Christian NICOL ; Mme Alizée JORE ; M. Daniel FOUCHER

Représentés :

Mme Ghislaine MACE-BAUDOUI donne pouvoir à M. André BAUDOUI

M. Alain LAPORTE donne pouvoir à M. Gérald FAVIER

M. Jacques RAVION donne pouvoir à M. Laurent MAZAURY

Mme Isabelle MATHE donne pouvoir à Mme Martine LETOUBLON

M. Freidrich CHAUVET donne pouvoir à M. Thierry MICHEL

Mme Gaëlle KERGUTUIL donne pouvoir à M. Philippe DEVARIEUX

Absents excusés :

M. Jean-Michel FOURGOUS (jusqu'à 19h15)

Conseillers Mme Anne GOVINDE (jusqu'à 19h35) ; Mme Felicidade DE OLVEIRA (jusqu'à 19h45) ; M. Nicolas GUILLET ; M. Michel BESSEAU ; M. Nicolas BOHER

L'assemblée élit pour secrétaire de séance Mme Colette PIGEAT

A 19h10, le quorum étant atteint, Gérald FAVIER 1^{er} Adjoint ouvre la séance.

Administration Générale

1 - Rec-20160008 Liste des décisions du Maire

DM-20160057	Dénonciation de la convention de mise à disposition de locaux à l'Association 'Histoires d'Ecoles'	Pas d'incidences financières
DM-20160058	Avenant au marché d'entretien des bâtiments communaux - lot n°3 écoles, centres de loisirs et écoles	Augmentation de 14,3 % Max 400 000 €
DM-20160059	Nomination d'agents horaires pour le Forum des Associations 2016	4 agents Montant horaire brut : 21,99 €

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ces décisions prises par le Maire en fonction de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Affaires Economiques

2 - 20160090 Conditions générales d'occupation du domaine public pour l'exercice d'activités commerciales ambulantes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 30 votants,

Article 1 : **ADOPTÉ** le règlement portant conditions générales des occupations du domaine public pour l'exercice d'activités commerciales ambulantes, dont le texte est ci-après annexé, sans préjudice de toute mesure complémentaire pris par arrêté du Maire dans le cadre de ses pouvoirs propres.

Article 2 : **CHARGE** le Maire, en vertu de la délégation qu'il tient de la délibération n°200140006 susvisée, de fixer les tarifs des emplacements selon un montant applicable par mètres carrés occupés et par demi-journée d'utilisation et selon les conditions fixées par le règlement susvisé.

Article 3 : **ABROGE** les termes «et qui présentent un caractère occasionnel» du 2° de l'article 1 de la délibération n° 20140006 susvisée de manière à ce que les tarifs fixés par le Maire soient applicables sans conteste à toutes les occupations du domaine public pour l'exercice d'une activité commerciale ambulante, y compris lorsque ces occupations s'inscrivent dans la durée.

Article 4 : **CHARGE** le Maire de veiller à l'exécution et au respect des prescriptions nées de la présente délibération dans le cadre des occupations individuelles du domaine public, dont la délivrance des autorisations lui incombe au titre de ses pouvoirs propres.

Article 5 : **DIT** que les crédits seront inscrits en recettes au budget des exercices considérés de la Commune.

Administration Générale

3 - Voeu-20160000 Intégration de la compétence 'Construction et gestion des équipements aquatiques' dans l'intérêt communautaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article Unique: **AFFIRME** sa volonté de voir adopter dès que possible une compétence « construction et gestion des équipements aquatiques » dans le cadre de la définition, par les élus du territoire, des intérêts communautaires de notre nouvelle agglomération, qui seront arrêtés d'ici fin 2016.

Social

4 - 20160091 Partenariat entre différentes Associations et le Centre Social 'L'Agora'

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article 1 : **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat et d'objectifs, incluant la mise à disposition de locaux, annexée à la présente délibération, avec les associations suivantes :

Associations	Objet de l'association
Action Jeunes	Accompagnement éducatif et scolaire pour les enfants scolarisés en élémentaire au quartier des Petits Prés.
AFS Association France Spondyloarthrites	Accueillir et aider les malades atteints de spondyloartrite ainsi que leur famille et leurs proches à mieux prendre en charge leur maladie, en les écoutant, en essayant de les rassurer grâce aux témoignages des autres, en diffusant l'information médicale, en leur apportant des conseils dans l'aménagement et la gestion de leur vie quotidienne.
Amnesty International	Mouvement mondial d'opposition aux violations des droits de l'homme.
Alpha Plus	Cours d'alphabétisation et de français pour toutes les personnes

	qui rencontrent des difficultés avec la maîtrise de la langue française.
APAJH Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés	L'APAJH est concernée par tous les types de handicap et leur évolution, quel que soit l'âge de la personne, la nature de son handicap (moteur, mental, sensoriel, poly-handicap). Elle répond à une partie des besoins identifiés, avec ses établissements en externat et en internat et ses services.
APEDYS Association de Parents d'Enfants Dyslexique	Aider les parents, qui se trouvent confrontés à cette forme particulière de difficulté scolaire, à accompagner efficacement leur enfant. Aider à l'orientation, la formation et l'intégration professionnelle des jeunes adultes.
Association Amicale des Petits Prés	Défendre les droits et intérêts des locataires et favoriser l'amélioration de leur cadre de vie. Assurer l'accueil, l'écoute et l'orientation des habitants. organiser des événements festifs individuellement ou en collaboration avec l'Agora.
CIMES Centre d'Information pour un Mieux Être Scolaire	Favoriser la scolarité ainsi que l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent.
CYM Centre Yvelines Médiation	Proposer des médiations dans tous les domaines de la vie courante et du droit (famille, travail, voisinage, logement, immobilier, consommation et commerce).
Enfants Phares	Permettre aux familles dont un enfant est en situation de handicap de partager des moments de loisirs et de bien-être.
Famili'Sign78	Réunir des malentendants et entendants de tous les âges autour d'ateliers créatifs et ludiques. Échanger, communiquer et découvrir la langue des signes.
Locataire en action	Défendre les droits des locataires et promouvoir la vie associative dans le quartier des 7 Mares.
La Leche League	Proposer une aide de mère à mère pour des informations et du soutien pour l'allaitement maternel. Organiser et animer des réunions mensuelles de discussion, d'échanges et de partages.
La Toque au Coeur	Animer des ateliers de pâtisserie pour les personnes fragilisées (Personnes porteuses de handicap, personnes âgées, personnes en difficultés).
L'École De la Vie	Soutenir et permettre aux familles instruisant leurs enfants de se rencontrer. Organiser des rencontres et de sorties, informer les familles sur ce type d'instruction.
Les Restos du Cœur	Proposer une aide alimentaire et une écoute aux personnes en difficulté dans le cadre de distributions de repas. Aider pour tous les problèmes administratifs, par le biais des

	relais du cœur. Orientation des personnes accueillies dans leurs démarches administratives et dans la recherche de solution à leurs problèmes.
Le Lions Club Élancourt Aqualina	Apporter des solutions concrètes au niveau local, national et international à des problématiques sociales, médicales, éducatives et environnementales. Organisation de manifestations (théâtre, rallye, concert...)
Maison du langage	Informers et outiller les parents pour accompagner au mieux leur enfant, en plus des soins qui peuvent être proposés à l'enfant. Organiser des ateliers pour les parents confrontés aux troubles du langage de leurs enfants (de 2 à 6 ans)
Parole et Vie	Apporter une aide aux familles, les plus démunies, au quartier du Gandouget. Organisation d'activités de loisirs, soutien éducatif pour les familles et participation à l'organisation de la fête de quartier du Gandouget.
Secours Catholique Caritas France	Lutter contre l'exclusion et promouvoir le développement des personnes humaines. Accompagnement scolaire en partenariat avec l'association « Parole et Vie » et la Ville d'Élancourt, en concertation avec les enseignants de l'école du quartier du Gandouget et les familles.
UAMLE Union des Assistantes Maternelles Libres d'Élancourt	Permettre aux assistantes maternelles du secteur libre, d'organiser des actions communes. Elles se réunissent pour animer un jardin d'éveil avec différentes activités. Les enfants de 0 à 3 ans peuvent s'y socialiser et participer à des activités d'éveil collectives.
UNAFAM Union Nationale des Amis et Famille de Malades Psychiques	Accueillir et écouter les familles dont l'un des proches souffre de troubles psychiques et leur proposer un accompagnement, un soutien et des lieux d'échange.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 31 votants (Mme Michèle LOURIER ne participant pas au vote),

Article 2 : **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat et d'objectifs, incluant la mise à disposition de locaux, annexée à la présente délibération, avec l'association suivante :

Elansep	Rompre l'isolement des personnes atteintes de sclérose en plaques, en favorisant les échanges et l'information par l'organisation de rencontres et d'activités (sophrologie, atelier mémoire).
---------	--

Article 3 : **DIT** que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la Commune.

Social

5 - 20160092 Renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux accueillant l'épicerie sociale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 31 votants (B. NOBLE ne participant pas au vote),

Article 1 : **AUTORISE** le Maire à reconduire la mise à disposition de locaux au profit de l'Association «La Croix Rouge Française», pour la gestion d'une épicerie à vocation sociale, par la signature d'une nouvelle convention dont le texte est annexé à la présente délibération.

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la Commune.

Personnel

6 - 20160093 Modification du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article 1 : **DECIDE** la création de l'emploi à temps complet suivant :

- FILIERE MEDICO-SOCIALE
- 1 Cadre Supérieur de Santé

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la Commune.

Personnel

7 - 20160094 Ratio promu/promouvable pour les avancements de grade

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article unique : DECIDE que le ratio « promu/promouvable » est ainsi déterminé

Grade d'origine	Grade d'accès	Ratio (%) Taux en vigueur	Ratio Promu/promouvab le
Cadre de Santé de 1 ^{ère} classe	Cadre Supérieur de Santé	-	100
Cadre de Santé de 2 ^{ème} classe	Cadre de Santé de 1 ^{ère} class	-	100

Jeunesse/Politique de la Ville

8 - 20160095 Convention d'objectif et de financement pour le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 32 votants,

Article 1 : APPROUVE les termes de la Convention d'objectif et de financement entre la Ville d'Elancourt et la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines.

Article 2 : AUTORISE le Maire à signer la Convention d'objectif et de financement proposées par la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines.

Jeunesse/Politique de la Ville

9 - 20160096 Convention de subvention entre la Ville d'Elancourt et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 32 votants,

Article 1 : APPROUVE les termes de la Convention de subvention entre l'Etat, représenté par Monsieur le Préfet des Yvelines, et la Ville d'Elancourt.

Article 2 : AUTORISE le Maire à signer la Convention de subvention entre l'Etat représenté par Monsieur le Préfet des Yvelines et la Ville d'Elancourt.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en recettes au budget de l'exercice en cours de la Commune.

Petite Enfance

10 - 20160097 Convention partenariale Elancourt/Maurepas pour l'organisation d'une conférence

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article 1 : **APPROUVE** la convention partenariale pour l'organisation mutualisée de la conférence Petite Enfance. Les modalités d'organisation sont formalisées dans la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : **AUTORISE** le Maire à signer la convention partenariale avec la ville de Maurepas pour l'organisation mutualisée de la conférence Petite Enfance du 30 novembre 2016.

Article 3 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la Commune.

Petite Enfance

11 - 20160098 Convention d'Objectifs et de Financement / Plan de Rénovation / Equipement d'Accueil de Jeunes Enfants

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants,

Article 1 : **AUTORISE** le Maire à signer la Convention d'Objectifs et de Financement Plan de Rénovation Equipement avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines pour le versement d'une subvention en faveur des crèches collectives « Le Petit Prince » et « Arc en Ciel ».

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en recettes au budget de l'exercice en cours de la commune.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.


 **Jean-Michel FOURGOUS**
Maire d'Elancourt